

Chronologique antenne relais.

- **Mars 2025** : démarchage téléphonique de Madame Simonet afin de savoir si la commune possède des “zones blanches”
- **Mars 2025** : demande de la municipalité via téléphone puis courriel pour une étude de réception téléphonique
- **Entre le 11/03 et le 28/05** : échanges de courriels quant à l'étude des zones à couvrir, l'étude ne pourra être faite que dans le cadre d'une demande d'intégration dans le dispositif « New Deal »
- **28/05/25** : courrier de la municipalité sollicitant l'intégration dans le dispositif « New Deal »
- **23/08/25** : délibération du conseil municipal quant à l'implantation d'une antenne relais sur la commune
- Affichage public de 2 mois de toutes délibérations, délai de recours pour la population
- Délai de 4 mois pour un recours de la commune à s'opposer à la mise en œuvre d'un projet
- **06/02/26** : arrêté ministériel validant l'obligation de mise en place du projet d'installation d'une antenne relais
- **02/03/26** : courrier du préfet expliquant le dispositif « New Deal »
- **03/03/26** : courriel de l'opérateur sollicitant une rencontre avec le maire
- **06/03/26** : courrier d'information du préfet quant au calendrier d'extinction de la 2G et 3G pour les 4 opérateurs (Orange et Free le 9 juin 26, SFR et Bouygues fin 2026)
Réutilisation des fréquences 2 et 3G pour améliorer les 4 et 5G
Abandon d'ici à 2030 du réseau cuivre sur l'Ariège
- **17/03/26** : 2nd courriel de l'opérateur pour une rencontre
- **31/03/26** : relance de l'opérateur
- **01/07/26** : relance de l'opérateur
- **10/08/26** : réponse par courriel de l'opérateur déclinant notre invitation à la réunion publique d'information
- **11/08/26** : réunion publique d'information quant aux effets sur la santé publique et l'environnement d'une antenne 5G
- **04/09/26** : dépôt en mairie de la pétition citoyenne en opposition à l'implantation d'une antenne relais
- **07/09/26** : contact téléphonique avec Mme Simonet pour connaître les auteurs de cette étude, si nous pouvions faire marche arrière, à quel moment la parole des habitants est entendue ou prise en compte, si les opérateurs sont tenus de partager les antennes
- **15/09/26** : dépôt en mairie d'une pétition en faveur d'une meilleure couverture du réseau téléphonique
- **23/09/26** : envoi d'un courrier au Président de la République